



JOURNAL DE LA FONDATION PRINCE LAURENT

EDITORIAL

LE GALA 2001 – UNE SOIREE INOUBLIABLE

Le gala 2001 de la Fondation Prince Laurent, qui s'est déroulé le 29 novembre au Domaine de Louvranges, en présence de S.A.R. le Prince Laurent, au profit des dispensaires vétérinaires de la Fondation, fut véritablement placé sous le signe de la réussite la plus totale car outre le fait que l'on dut refuser des inscriptions par manque de place, la soirée, placée sous le signe des réjouissances et de l'émotion, fut incontestablement, de l'avis unanime des participants, l'une

de celles qui resteront gravées dans leurs mémoires.

Un spectacle d'une très grande qualité

Dans le décor somptueux du manège de Madame Decia de Pauw, présidente du Gala, décoré pour la circonstance en habit de cirque, les 500 invités ont pu admirer les superbes numéros proposés par Lucien Gruss et ses chevaux qui ont présenté un spectacle de haute

Ecole, au sommet de l'art équestre, démontrant ainsi l'incontestable dépassement de soi et la nécessaire humilité pour maîtriser les valeurs indispensables au bon fonctionnement du tandem homme-animal.

Une cérémonie académique d'une grande intensité

Mais au-delà de la partie récréative, le gala 2001 fut avant tout une grande soirée d'émotion.

Tout d'abord lors de la remise par S.A.R. le Prince Laurent de l'un des deux awards 2001 (l'autre a été remis un mois plus tôt au Dr Elisabeth Svendsen, fondatrice du Donkey Sanctuary, lors du voyage d'étude effectué par S.A.R. le Prince Laurent à Sidmouth) au Dr Jacqueline Vandeville, médecin responsable de l'Unité des Soins palliatifs

(Suite en page 2)

SOMMAIRE

Editorial (Le Gala 2001).....	p1
Du côté de nos dispensaires.....	p4
La Fondation et son Président sur le terrain.....	p5
Du côté de la PBMA.....	p6
Equine Research & Welfare Fund.....	p7
Aidez-nous.....	p8
A l'agenda.....	p8
Carnet d'adresses.....	p8



- S.A.R. le Prince Laurent, Président de la Fondation, Madame Decia de Pauw, Présidente du Gala et le Dr Jean Bastien, Administrateur-délégué, accueillent les nombreux invités du Gala 2001 de la Fondation, dans le cadre prestigieux du domaine de Louvranges. Nous nous devons une nouvelle fois de remercier Madame de Pauw d'avoir ouvert les portes de son manège pour que puisse se dérouler ce Gala 2001 qui fut un tout grand moment de l'histoire de la Fondation.

- Le Dr Jacqueline Vandeville, médecin-responsable de l'unité des Soins palliatifs de la Clinique St Jean, reçoit, des mains de S.A.R. le Prince Laurent, l'award 2001 de la Fondation pour l'extraordinaire travail accompli en vue d'accompagner les malades en phase terminale en leur permettant de recevoir leur animal de compagnie dans leur chambre d'hôpital. Ce fut certainement l'un des instants les plus émouvants et les plus intenses de cette soirée inoubliable.

- Une complicité merveilleuse unit Lucien Gruss à ses chevaux. Les invités du Gala ont pu constater l'extraordinaire maîtrise dont il fait preuve en "parlant" à ses chevaux. Le spectacle équestre qu'ils ont pu admirer fut l'un des moments forts, sinon le plus spectaculaire de la soirée.





- De nombreux amis de la Fondation ont répondu présents à la soirée de Gala 2001. Quelque 500 personnes, dont bon nombre avaient revêtu une tenue de cirque, ainsi que souhaité sur l'invitation, se sont pressées dans le manège du domaine de Louvranges, transformé pour la circonstance en piste de cirque cernée par les tables des convives... Un endroit magique de l'avis unanime.

de la Clinique Saint-Jean à Bruxelles, qui permet à des patients proches de leur mort de revoir, dans l'intimité de leur chambre, l'animal qui a partagé les derniers mois de leur vie.

Mais aussi lors de la remise par notre président de deux prix spéciaux de 2.479 €, le premier au Home de la Dernière Chance, qui se veut un havre de paix pour les animaux vieillissants ou malades dont plus personne ne veut, le second à l'ASBL Flics & Voyous qui aide les jeunes en difficulté par la zoothérapie.

Un autre temps fort de ce gala 2001 fut encore la remise par S.A.R. le Prince Laurent du Prix 2001 de la Fondation, d'une valeur de 12.395 € au Professeur Christine Nicol, venue spécialement de Bristol pour la circonstance, pour son étude, effectuée conjointement avec le Dr Paul Mc Greevy, sur " les comportements anormaux chez le cheval en vue d'améliorer son bien-être " (voir encadré). On se souvient en effet qu'en cette année 2001, il avait été décidé de placer le prix sous le thème du bien-être des équidés.

Enfin, pour compléter la partie académique de cette soirée, dont l'entièreté des bénéfices (vente des billets de tombola, publicités du programme, souscription au comité de patronage, vente des billets d'entrée) permettra d'alimenter les dépenses des activités des dispensaires pendant plusieurs mois, convient-il de souligner l'intervention enthousiaste du Dr Jean Bastien, administrateur délégué, qui traça le bilan et

les perspectives de la Fondation, rappelant qu'elle a mis en place, pour les plus démunis de notre société, un réseau de dispensaires vétérinaires à Bruxelles (dans le quartier populaire de la place du Jeu de Balle), à Seraing (dans le quartier ouvrier) et à Anvers (dans la banlieue populaire), qui ont assuré plus de 25.000 consultations depuis leur création.

- Au cours du dîner, un aparté entre S.A.R. le Prince Laurent et la Princesse Alexandre de Belgique.



Il a aussi tenu à rappeler que la Fondation ne bénéficie d'aucun subside, ne supportant ses frais que par elle-même, grâce à la générosité de ses amis et sympathisants ; ce qui lui permet, en tout état de cause, de sauvegarder son indépendance.

Il a enfin insisté, dans le contexte de cette soirée dédiée au cirque, sur le fait que la Fondation Prince Laurent se refusait d'admettre la pratique de certains cirques ne respectant pas les animaux tout en voulant mettre au contraire, en évidence le rôle éminemment éducatif

de certains autres cirques qui, à l'instar de Lucien Gruss, forcent l'admiration et le bonheur des petits et des grands.

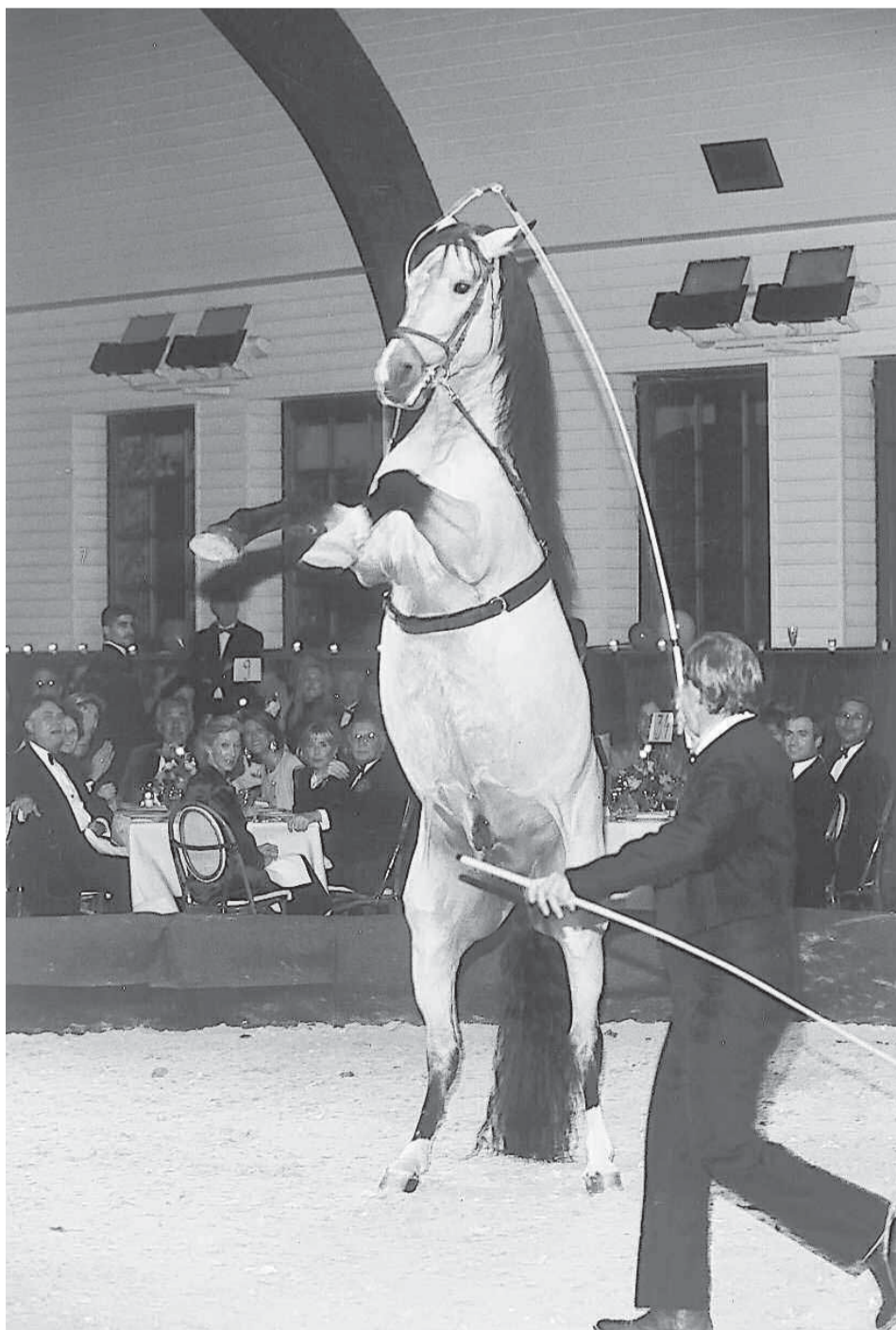
* * *

Indéniablement, le Gala 2001 de la Fondation, le quatrième du nom, fut un tout grand millésime grâce au dévouement extrême et à la gentillesse de Madame Decia de Pauw qui n'a ménagé aucun effort et qui n'a pas hésité à ouvrir les portes de son domaine pour faire de cette soirée une réussite sans précédent. ■



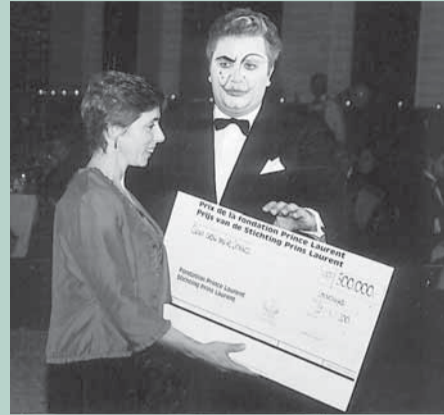
- Véronique Bastien, déguisée en montreuse d'ours, a remporté haut la main, le premier prix du concours du plus beau costume de cirque. L'originalité du costume et sa présentation n'ont souffert d'aucune contestation. Il faut dire que le jury connaissait son affaire puisqu'il était composé des célèbres couturiers Edouard Vermeulen et Gérard Watelet.

- Les superbes chevaux de Lucien Gruss : l'art équestre au sommet de sa perfection.



LE PRIX 2001 DE LA FONDATION

ETUDE DES COMPORTEMENTS ANORMAUX CHEZ LE CHEVAL EN VUE D'AMELIORER SON BIEN-ETRE.



S.A.R. le Prince Laurent remet un chèque de 500.000 FB (12.395 €) au professeur Christine Nicol, de l'Université de Bristol pour sa contribution à l'amélioration du bien-être des chevaux.

Le Prix 2001 de la Fondation Prince Laurent a été attribué, à l'unanimité des membres du jury, au Professeur Christine Nicol, de l'Université de Bristol et au Docteur Paul Mc Greevy, de l'Université de Sidney pour un travail intitulé " Une contribution significative au bien-être des chevaux ", lequel réalise une étude rigoureuse d'une stéréotypie (comportement anormal considéré comme un indice d'appauvrissement du bien-être) du cheval, ainsi que des traitements traditionnels proposés et des nouvelles solutions justifiées par les résultats de la recherche. Les travaux de Nicol & Mc Greevy ont mis en lumière le fait que le cheval qui présente la stéréotypie du " tic de l'aérophagie " (la stéréotypie la plus répandue), n'avale pas

d'air et peut, chez les poulains, développer des ulcères gastriques. Ils ont démontré que la plupart des traitements utilisés depuis des décennies n'avaient aucun effet sur la cause du phénomène, provoquant chez le cheval de la douleur ou de l'inconfort à court ou à long terme. La recherche de solutions a notamment conduit Greevy & Nicol à mettre en évidence l'importance de l'alimentation.

Souhaitons que la publication, la plus large possible, de ce travail puisse permettre aux vétérinaires et professionnels du cheval de reconsidérer les techniques de soins qu'ils apportent aux chevaux atteints de la stéréotypie de l'aérophagie.

- Un tout grand merci aux jeunes filles des administrateurs et amis de la Fondation, qui, tout au long de la soirée ont inlassablement vendu, avec gentillesse et un sourire ininterrompu, des billets de tombola dont les bénéfices sont intégralement versés aux dispensaires vétérinaires de la Fondation. Leur acharnement et leur détermination ont permis de réaliser un profit remarquable pour cette tombola, au demeurant prestigieuse.



 **DEKRA**

DEKRA Claims Services

Par sympathie

Lenneke Marelaan, 12 - 1932 St. Stevens-Woluwe

Tél. (32 2) 710 10 00- Fax (32 2) 710 10 05

info@dekra-claims-services.com

www.dekra-claims-services.com

DU COTE DE NOS DISPENSAIRES

L'INAUGURATION DU DISPENSAIRE D'ANVERS



-S.A.R. le Prince Laurent inaugure le dispensaire d'Anvers, en présence du Dr Jean Bastien, Administrateur délégué et de Madame Léona Detiège, Bourgmestre de la Ville d'Anvers.

C'est en présence de la Princesse Alexandre de Belgique, du Gouverneur de la Province d'Anvers, Monsieur Camille Paulus, de Madame Léona Detiège, Bourgmestre d'Anvers, de représentants et d'interlocuteurs sociaux de la Ville d'Anvers ainsi de très nombreux amis de la Fondation, que S.A.R. le Prince Laurent a inauguré, le 15 septembre 2001, le tout nouveau dispensaire vétérinaire d'Anvers.

Près de 300 personnes ont ainsi témoigné par leur présence à l'inauguration, de leur intérêt et de leur soutien pour l'action de nos dispensaires dont on ne répétera jamais assez le rôle social indispensable qu'ils jouent dans notre

société où plus d'1,2 millions de personnes vivent avec un minimum de moyens d'existence.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, S.A.R. le Prince Laurent s'est déclaré heureux que l'ouverture du nouveau dispensaire soit l'aboutissement d'un long travail de deux ans qui a permis de donner à sa Fondation une image fédérale et d'avoir désormais des antennes dans toutes les régions du pays pour venir en aide aux plus malheureux.

Dès à présent on peut dire que le dispensaire "Nello et Patrasche" d'Anvers, équipé des moyens les plus modernes de la

technologie vétérinaire et où exercent un vétérinaire et un assistant vétérinaire, répond à un véritable besoin puisque, très rapidement, sa fréquentation a atteint un rythme de croisière de quelque 125 à 130 animaux soignés par mois. En outre, le nombre des opérations chirurgicales a très rapidement progressé. Plusieurs interventions sont pratiquées chaque jour, tant au niveau préventif que curatif.

Le dispensaire d'Anvers, tout comme ses grands frères de Bruxelles et Seraing, répond dès lors pleinement à sa vocation : offrir des soins gratuits aux animaux des plus déshérités qui, en l'absen-

ce d'une telle infrastructure n'auraient que deux solutions à envisager face à la maladie de leur compagnon à quatre pattes : l'euthanasie ou l'abandon. Le nombre d'animaux soignés au dispensaire d'Anvers depuis son ouverture, témoigne à suffisance de ce que notre but est atteint dans notre lutte de tous les jours contre la précarité. ■

- La salle d'attente du dispensaire d'Anvers.
- ... et son bureau d'accueil.
- La salle de radiologie.



DES COMPORTEMENTALISTES CANINS DANS NOS DISPENSAIRES

LA NAISSANCE D'UNE COLLABORATION AVEC LES CENTRES MARTIN GAUS

Depuis quelques semaines, les dispensaires vétérinaires de Bruxelles et d'Anvers offrent un nouveau service totalement gratuit aux personnes qui y font soigner leur chien : des cours d'apprentissage à l'obéissance pour les maîtres qui ont des difficultés à se faire obéir de leur compagnon à quatre pattes.

C'est grâce à la proposition généreuse et bénévole des célèbres "Centres d'Education Canine Martin Gaus" dont la maison mère est située à Lelystad, aux Pays-Bas, que ces cours ont pu devenir réalité.

Les instructeurs de ces écoles d'éducation canine qui comptent actuellement six établissements sur le territoire belge, ont en effet proposé d'organiser deux fois par mois, dans les dispensaires de la Fondation Prince Laurent, des consultations comportementales entièrement gratuites par le biais de conseils ou de thérapies, à l'attention des maîtres et de leur chien, selon le principe de base de la motivation positive. Ils partent ainsi du principe que bon nombre de

propriétaires de chiens rencontrent des difficultés, parfois très sérieuses, avec leur animal de compagnie et ignorent, dans la plupart des cas, quel comportement adopter. A savoir un enseignement basé sur la méthode de la demande d'attention, éprouvée pour sa rapidité et son rendement optimal et dont la structure des cours est adaptée au caractère et à la sensibilité propres à chaque animal, le but étant de donner au maître qui a des difficultés à se faire obéir, une bonne connaissance et une meilleure compréhension de son chien.

L'idée de base des Centres Martin Gaus consiste en effet à apprendre au chien à fixer entièrement son attention sur son maître pour obtenir une bonne relation entre eux.

En cela précisément, la philosophie des Centres Martin Gaus rejoint celle de la Fondation Prince Laurent qui consiste à ce que l'homme puisse rendre à l'animal tous les bienfaits que ce dernier lui a prodigués.

La collaboration entre les Centres Martin Gaus et la Fondation Prince Laurent est en tout état de cause une initiative qui entre merveilleusement dans le cadre de l'interaction du bien-être qui s'établit entre l'animal et son maître. ■

Les cours Martin Gaus ont débuté fin novembre 2001 à Bruxelles et à Anvers. Il est par ailleurs envisagé tout prochainement d'organiser des cours similaires à Seraing.

AGRANDISSEMENTS AU DISPENSAIRE DE BRUXELLES

Au bout de cinq années d'existence et d'une activité intense au cœur même des Marolles, le dispensaire de Bruxelles, le plus ancien des dispensaires de la Fondation, a besoin d'agrandissements, vu ses activités croissantes. D'ici quelques semaines, outre le rafraîchissement des locaux existants, nichés dans les caves voûtées de l'ancienne caserne des pompiers, le dispensaire étendra sa superficie de plus du double de celle existante, pour couvrir quelque 100 m². Ce qui lui permettra désormais de disposer d'une deuxième salle de consultation, d'une nouvelle et grande salle d'opération dotée de l'équipement à la pointe de la technologie, d'une nouvelle salle de radiologie ainsi que d'un laboratoire de développement. En outre le dispensaire sera équipé d'une salle de réveil et de soins intensifs. Les nouveaux locaux seront opérationnels à la fin avril.



- Première leçon d'obéissance au dispensaire d'Anvers pour ce petit Bob un peu trop jouette, répondant au surnom de C.V.

LA FONDATION ET SON PRÉSIDENT SUR LE TERRAIN

INTERNATIONAL DE DRESSAGE JUNIOR A BRAINE L'ALLEUD

Dans le cadre des activités de l'ERWF, S.A.R. le Prince Laurent, Président de la Fondation, s'est rendu le 23 septembre 2001, à Braine l'Alleud, au manège Mon



Souhait, propriété de Madame Reiko Newton, pour y soutenir le Festival 2001 de dressage équestre pour la Jeunesse auquel ont participé des équipes de Juniors et de Jeunes Cavaliers de plus de 10 pays européens ainsi que du Japon et des États-Unis. ■

S.A.R. le Prince Laurent à son arrivée au Domaine Mon Souhait, entouré de la Princesse Mireille de Hanovre, du Dr Jean Bastien, administrateur délégué de la Fondation et de Madame Mariette Withages-Dieltjens, directrice technique du concours.

PREMIERE PET NIGHT A STRASBOURG

" Les animaux vous font du bien, soyez bon pour eux ! ", tel était le thème de la première " Pet Night " européenne qui a eu lieu à Strasbourg en octobre dernier, à l'initiative de la FEDESA (Fédération

Européenne de la Santé Animale), en présence de S.A.R. le Prince Laurent, de parlementaires européens et de nombreuses associations européennes impliquées dans la protection animale pour débattre des bienfaits que les animaux peuvent apporter à la société. ■



Sous l'œil du député européen Robert Sturdy, Président de la Commission européenne de l'Environnement, S.A.R. le Prince Laurent a prononcé un discours axé sur l'apport incalculable que procure le monde animal à la société humaine.

AU CONCOURS DE DRESSAGE DE LIER, LE PRÉSIDENT RECOIT UN CHEQUE DES MAINS DE LA CHAMPIONNE D'EUROPE, ULLA SALZGEBER

Au cours du championnat de Belgique de dressage 2001 qui a eu lieu au manège Azelhof à Koningshooikt, près de Lier, en octobre dernier, S.A.R. le Prince Laurent, président de la Fondation, s'est vu remettre par la championne d'Europe de dressage Ulla Salzgeber, un chèque d'une valeur de 2.500€. La championne a préféré renoncer au cachet de sa démonstration de dressage pour en faire bénéficier les œuvres de la Fondation. ■

VOYAGE D'ETUDE AU DONKEY SANCTUARY

S.A.R. le Prince Laurent, accompagné de membres de la Fondation, s'est rendu en octobre 2001 à Sidmouth, dans le Devon, pour y visiter le Donkey Sanctuary (voir nos éditions précédentes). Au-delà de la découverte extraordinaire de ce lieu enchanteur pour les ânes et qui dépasse de loin tout ce que l'on pouvait imaginer en matière de défense et de protection animale, la Fondation Prince Laurent se devait de remettre un award à sa fondatrice, le Dr Elisabeth Svendsen pour l'extraordinaire travail accompli et pour avoir recueilli plus de 8.000 ânes depuis 1969, sans oublier le travail exercé par le Donkey Sanctuary dans les pays du Tiers Monde où l'âne, trop souvent maltraité, est pourtant si utile à la vie quotidienne.

Notre président s'est tout particulièrement intéressé au centre d'asinothérapie, créé au sein du Donkey Sanctuary, lequel permet de soigner des enfants handicapés, tant moteurs que men-

taux. Il est d'ailleurs très vraisemblable que la Fondation envisage de faire de l'asinothérapie l'une des futures activités de la Fondation. ■

Le Président de la Fondation remet un award au Dr Svendsen, fondatrice du Donkey Sanctuary, pour son extraordinaire travail en faveur du bien-être des ânes.



LA FONDATION AUX RENCONTRES DE L'ELEGANCE ET DU PRESTIGE

Ce fut une première que la participation de la Fondation Prince Laurent aux 15^e Rencontres de l'Élégance et du Prestige qui ont eu lieu, sous chapiteau, au parc du Cinquantenaire, fin

novembre 2001. Mais ce fut aussi une extraordinaire opportunité de faire connaître nos activités à un public de plus en plus large. Notre président, S.A.R. le Prince Laurent ne manqua pas de rendre visite à son stand aux ornements art déco, artistiquement meublé grâce à la gentillesse de l'antiquaire Micky Arbyn. ■



Le stand de la Fondation aux Rencontres de l'Élégance : un écrin de prestige pour la "boutique aux cadeaux".

CONCERT A BRUGES AU PROFIT DE LA FONDATION

A l'initiative du Dr Jean Van Roy, président de l'ASBL Dier en Vriend et professeur à la VUB, a eu lieu en décembre dernier à Bruges, en présence de S.A.R. le Prince Laurent et du Professeur Rik Van Aerschot,

président du Conseil d'Administration de la VUB et administrateur de la Fondation, un concert dédié au bien-être animal. Les bénéfices de ce concert, donné par l'orchestre de chambre de la VUB, seront



consacrés à l'ouverture prochain d'un dispensaire vétérinaire à Bruges, en partenariat avec la Fondation. ■

S.A.R. le Prince Laurent félicite les jeunes musiciens qui ont interprété des œuvres de Vivaldi, Bach et Haydn.

DU COTE DE LA PLATE-FORME BELGE DES METHODES ALTERNATIVES

**LANCEMENT
D'UN
BULLETIN
D'INFORMATION**

La Plate-Forme Belge des Méthodes Alternatives, qui a fêté son troisième anniversaire en février 2002, publiera désormais régulièrement, à l'attention d'un public élargi, un bulletin d'information de quatre pages qui paraîtra en français et en néerlandais. Destiné aux quatre piliers de la PBMA (les universités, les ministères concernés, les milieux industriels et les organisations de protection animale), cette newsletter sera également adressée au monde politique, aux associations de consommateurs et de patients, aux représentants des professions médicales et vétérinaires ainsi qu'aux membres de la Fondation. Cette newsletter se fera l'écho des progrès et réalisations dans les domaines de la promotion, de l'utilisation, du développement et de la validation des méthodes alternatives. ■



**SEANCE PLENIERE ANNUELLE DE LA PBMA
A LA MAISON DE LA FONDATION**



Dans la salle de conférence de la Maison de la Fondation, les participants à la séance plénière de la PBMA ont noté les progrès enregistrés en matière de méthodes alternatives.

C'est en présence d'une trentaine de personnes issues des milieux gouvernementaux, universitaires, de l'industrie pharmaceutique, du monde de la protection animale et bien évidemment de la Fondation Prince Laurent, que s'est tenue en septembre dernier au Siège de la Maison de la Fondation, la séance plénière annuelle de la Plate-forme belge des méthodes alternatives pour faire le point sur les projets et résultats atteints en matière de réduction de l'utilisation des animaux dans la recherche scientifique et dans l'enseignement universitaire.

Deux études financées par la PBMA, portant sur la prévalidation d'un modèle in vitro d'irritation oculaire et sur la prévalidation d'une méthode de détection des biotoxines (toutes deux ne faisant plus appel à l'expérimentation animale), ont été présentées à l'auditoire qui a pu juger des progrès enregistrés en ces matières.

En tout état de cause, les progrès enregistrés sont encourageants, même si beaucoup reste encore à faire pour réduire l'expérimentation animale. ■

DERNIERE MINUTE
Une victoire pour les méthodes alternatives
L'arrêté royal du 30 novembre 2001 portant interdiction de certaines expériences sur animaux vient d'être rendu exécutoire, le 23 janvier 2002, de par sa publication au Moniteur. Il précise que les expériences sur animaux visant à l'évaluation de la corrosivité cutanée et de la phototoxicité sont interdites.

Le rat en PVC

contribue à la réduction des expérimentations animales

Ce modèle réaliste de rat a été développé par Microsurgical Development, pour la formation en microchirurgie des étudiants, chirurgiens et biotechniciens.

Il permet ainsi de réduire de manière drastique les expérimentations animales dans le cadre des formations.

SOLVAY Pharmaceuticals, promoteur du projet, lui a apporté son soutien dès sa conception. S'efforçant de remplacer, réduire et de perfectionner l'emploi d'animaux de laboratoire vivants, SOLVAY Pharmaceuticals est parvenu à réduire les expérimentations animales de 80% sur les dix dernières années.

SOLVAY Plastics a conçu un PVC souple spécial qui donne l'aspect d'un vrai rat anesthésié.

Le rat en PVC a été mis sur le marché en 1999 et suscite l'engouement. A l'avenir, nous espérons qu'il fasse partie intégrante de la formation en microchirurgie.

Pour en savoir plus ou passer une commande, veuillez consulter notre site www.microdev.nl

De PVC rat

een oplossing voor het vervangen van proefdieren

De stichting Microsurgical Development Foundation ontwikkelde een levensechte modelrat voor de microchirurgische training van studenten, chirurgen en biotechnici.

Op die manier kan het gebruik van levende dieren voor deze doeleinden sterk beperkt worden.

SOLVAY Pharmaceuticals, voorstander van het project, verleende zijn steun vanaf van bij het begin. Door zijn streven om het gebruik van levende dieren te vervangen, te beperken en af te schaffen, slaagde SOLVAY Pharmaceuticals erin, de laatste tien jaar, het gebruik van dieren bij zijn proeven met 80 % te verminderen.

Solvay Plastics droeg bij door een flexibel PVC waardoor de PVC rat levensecht zou aanvoelen als een verdoofde levende rat. De PVC rat kwam in 1999 op de markt en werd enthousiast onthaald. We denken dat deze rat in de toekomst een belangrijk onderdeel wordt van de microchirurgische training.

Voor meer informatie en een bestelmogelijkheid kunt u vinden op www.microdev.nl

a Passion for Progress®

SOLVAY S.A. - Rue du Prince Albert 33 - B- 1050 Brussels - Tel. : 02/509 61 11 - <http://www.solvay.com>

Chemical and Pharmaceutical Group

EQUINE RESEARCH AND WELFARE FUND

LE LACTATE-L EN TANT QUE PARAMETRE DE PRONOSTIC LORS DE COLIQUES CHEZ LE CHEVAL

L'enquête dont les données ont été reprises dans la thèse intitulée " Le Lactate-L en tant que paramètre de pronostic lors de coliques chez le cheval", présentée en vue de l'obtention du diplôme de vétérinaire par Joachim Poot, a été menée au sein du Service de Maladies Internes pour les grands animaux domestiques de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Gand. Elle a engendré une nouvelle approche de diagnostic permettant l'évaluation de coliques chez un patient.

Chaque année le Service de Médecine Interne de la Faculté de Médecine Vétérinaire voit défiler quelque 500 chevaux souffrant de coliques. Ces plaintes proviennent de très nombreux facteurs, qui, jusqu'à ce jour n'ont pas tous pu être identifiés. Diverses parties du système gastro-intestinal du cheval étaient concernées par cette enquête et le vétérinaire qui a procédé aux examens se voyait chaque fois confronté à un défi dès l'instant qu'il essayait de déterminer lequel des segments de l'intestin était atteint.

En comparaison avec d'autres animaux, les chevaux ont un système gastro-intestinal très volumineux de composition particulière qui les rend plus sensibles au développement de coliques. L'estomac d'un cheval a une capacité moyenne de 15 litres et l'intestin grêle mesure environ 25 mètres. L'appendice, lui, se présente sous la forme d'une poche d'une capacité d'au moins 30 litres. Enfin, le colon affiche une longueur moyenne et un contenu de respectivement 4 mètres et 150 litres alors que le rectum, pour sa part, a une longueur moyenne de 4 mètres. En outre, le colon présente à différents endroits un passage d'une construction anatomique large à plus étroite, provoquant l'apparition de constipation.

Le clinicien dispose de diverses techniques qui lui permettent de l'aider à examiner de plus près le système gastro-intestinal d'un patient souffrant de coliques. L'examen rectal constitue une partie importante de l'évaluation clinique des patients sujets à coliques. En effet, cet examen permet de déceler la présence de dilatations, d'accumulation de gaz et de

modifications de placement du colon. Par ailleurs, l'examen échographique trans-abdominal a connu au cours de la dernière décennie des progrès importants et constitue une aide particulièrement précieuse pour établir un diagnostic lors de l'examen d'un patient atteint de coliques. Il est toutefois impossible d'obtenir au moyen d'un examen échographique une image complète du système gastro-intestinal complet du cheval et de porter un jugement.

Il est aussi possible chez le cheval atteint de coliques de procéder à une ponction de l'abdomen en vue d'obtenir du liquide péritonéal. Cette opération, nullement douloureuse, est effectuée lorsque le cheval se tient debout mais n'est pas sous sédatif, ceci uniquement sous anesthésie locale à la hauteur de la ligne médiane ventrale. Le liquide péritonéal sert de lubrifiant permettant le mouvement souple de tous les boyaux, l'un par rapport à l'autre. Comme le liquide péritonéal entre en contact avec tous les boyaux, une éventuelle atteinte d'une des parties aura une répercussion immédiate sur la composition de ce liquide qui, présent normalement en quantité minimale, est transparent et d'un aspect légèrement jaunâtre. Lorsqu'un segment de l'intestin est coincé suite à un déplacement ou une torsion à hauteur de l'intestin grêle, les segments du boyau concerné seront plus ou moins privés de sang. Ceci aura pour conséquence une poussée, une filtration de liquide et de sang et la viabilité du segment concerné sera compromise. La quantité de liquide péritonéal augmentera et le segment présentera un aspect sanguinolent. Ceci est d'une importance capitale, tant pour le clinicien que pour le propriétaire du cheval. Certaines situations peuvent uniquement être redressées par une intervention chirurgicale et c'est à cet instant que se pose la question du pronostic pour une telle opération. Les risques d'une telle intervention ne sont pas à dédaigner pour le cheval, le coût de l'ordre de quelque 2000 €. ne constituant pas une exception. Parfois le système gastro-intestinal est par ailleurs parfois tellement atteint qu'une intervention chirurgicale n'offre plus de solution. Dans ces cas, il conviendrait de ne pas exposer l'animal aux souffrances d'une interven-



Ponction au ventre chez un cheval souffrant de coliques : l'analyse du liquide ventral fournit des indications sur le taux de lactate et permet un meilleur diagnostic en vue d'une intervention chirurgicale.

tion inutile et sans perspective aucune. C'est la raison principale qui nous a incités à trouver d'autres paramètres que le clinicien peut fournir sur la qualité du système gastro-intestinal d'un patient souffrant de coliques et soumis à l'examen du vétérinaire. En même temps, il importe de poser un pronostic pour le patient lors d'une intervention chirurgicale éventuelle. Il est apparu alors que le taux de lactate du liquide péritonéal constituait bien le paramètre recherché.

Le lactate (acide lactique) est formé lorsque le glucose est brûlé en absence d'oxygène. Lorsqu'un segment des intestins est obstrué, pour une raison quelconque ne permettant plus le passage du sang, il reçoit par conséquent trop peu d'oxygène. Il en résulte la formation de lactate qui est transvasé vers le liquide péritonéal. Le nombre de boyaux impliqués dans ce processus dépendra de l'importance de l'étranglement du segment de l'intestin. Si ce phénomène se prolonge, le taux de lactate sera d'autant plus élevé dans le liquide péritonéal.

Chez 73 chevaux souffrant de coliques, une ponction au ventre a été effectuée pour déterminer le taux de lactate dans le sang et dans le liquide péritonéal. Il fut fait usage d'un appareil portatif, tel qu'utilisé par les athlètes lors des entraînements pour vérifier ce taux dans leur sang. Cette technique de mensuration présente l'avantage que les résultats peuvent également être employés par les

vétérinaires dans des circonstances courantes sans pour autant disposer d'un laboratoire clinique complètement équipé comme dans une clinique vétérinaire. Les résultats de cette étude ont été convertis statistiquement et ont ainsi permis de les présenter sous forme d'une courbe " taux de lactate/pronostic " qui détermine le pourcentage de survie en fonction du taux de lactate dans le liquide péritonéal.

Nous savons maintenant que lorsque le taux de lactate dépasse une certaine limite, les chances de survie d'un cheval atteint de coliques lors d'une intervention chirurgicale seront minimales, en raison du fait que dans ces cas-là, le système gastro-intestinal est tellement atteint qu'aucune aide ne pourra plus avoir d'effet. Inversement nous savons également quel taux de lactate permet de proposer un pronostic favorable lors d'une intervention chirurgicale. Ainsi certains propriétaires seront plus vite tentés de faire le pas financier pour venir en aide à leur animal et lui offrir toutes les chances. Grâce à votre appui nous pouvons dès à présent fournir une information mieux orientée et objective au propriétaire et éviter la souffrance au cheval.

Nos sincères remerciements. ■

Médecin vétérinaire Catherine Delesalle,
Prof. P. Deprez
Service de Médecine Interne des
Grands Animaux Domestiques,
Université de Gand

UN CENTRE D'ASINOTHERAPIE A LA FONDATION ?

Lors de la récente visite que S.A.R. le Prince Laurent a effectuée au Donkey Sanctuary de Grande-Bretagne, il s'est montré très impressionné par le centre d'asinothérapie qui y a été créé par le Dr Elisabeth Svendsen tout autant qu'il s'est passionné pour l'efficacité de celui-ci.

Partant de ce constat, la Fondation serait très heureuse de pouvoir créer à son tour, en Belgique un centre d'asinothérapie qui, à l'image de ses dispensaires vétérinaires, serait accessible gratuitement, à tous les handicapés à très faible revenu qui n'ont pas la possibilité financière de pouvoir se payer des séances d'hippothérapie.

Le choix de la Fondation se porterait plus volontiers sur l'asinothérapie que sur l'hippothérapie dans la mesure où les ânes sont moins coûteux et plus faciles à entretenir et à héberger que des chevaux. En outre, le contact entre des personnes handicapées et des ânes semble plus souple et plus attachant à entreprendre.

La Fondation recherche dès lors un endroit, dans les environs de Bruxelles, qui pourrait se prêter à cette initiative.

Toute suggestion est la bienvenue pour concrétiser ce projet.



CARNET D'ADRESSES

ADMINISTRATION CENTRALE



Avenue Paul Deschanel 36 - 38
1030 - Bruxelles
Tél. : 02 2430897
Fax : 02 2430947
E-mail :

mail@fondation-prince-laurent.be
Site Internet :
www.fondation-prince-laurent.be

EQUINE RESEARCH & WELFARE FUND



Avenue Paul Deschanel 36-38
1030 Bruxelles
Tél : 02 2430897
Fax : 02 2430947

Site internet : <http://users.swing.be/erf>
Compte bancaire : 068-2063843-01
Tél. : F. Pyr 0478-741 993
E-mail : f-pyr@netcourrier.com

DISPENSARE VETERINAIRE DE BRUXELLES



Place du Jeu de Balle 72/73
1000 Bruxelles
Tél : 02 5116646
Fax : 02 5110737
Consultations :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secrétariat : du lundi au vendredi de 9 heures à 15 heures

DISPENSARE VETERINAIRE DE SERAING



Place des Verriers 14
4100 Seraing
Tél /fax :
04 3383938
Consultations : du

lundi au vendredi de 9h00 à 12h30.
Secrétariat : du lundi au vendredi de 9 heures à 16h30

DISPENSARE VETERINAIRE D'ANVERS

Sint-Bernardsesteenweg 424
2020 Antwerpen



Tél. : 03/2162960
Fax : 03/2162965
Consultations & Secrétariat du lundi au vendredi de 10h00 à 13h00

PBMA (PLATE-FORME BELGE DES METHODES ALTERNATIVES)



Avenue Paul Deschanel 36-38
1030 Bruxelles
Tél : 02 2449705
Fax : 02 2430947
E-mail :

paul.beaufays@fondation-prince-laurent.be

VETERINAIRES SANS FRONTIERES S'INSTALLE DANS LA MAISON DE LA FONDATION

"VÉTÉRINAIRES SANS FRONTIÈRES" deviendra prochainement locataire de la Maison de la Fondation et occupera, dès le mois de juin prochain le deuxième étage de notre bâtiment de l'avenue Paul Deschanel.

Ce futur emménagement de VSF répond ainsi au désir de la Fondation de voir le bâtiment de son administration centrale devenir une "Maison du bien-être animal", laissant ainsi la porte ouverte à d'autres associations animées de buts similaires.



DIERENARTSEN | VETERINAIRES
ZONDER GRENZEN | SANS FRONTIÈRES

APPEL AUX BONNES VOLONTES DES BENEVOLES POUR LES DISPENSAIRES

Les dispensaires vétérinaires de la Fondation Prince Laurent ont besoin de l'aide de bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, selon leurs disponibilités pour assurer des permanences aux dispensaires. N'hésitez pas à contacter Monsieur Michel de Valensart Schoenmaeckers (tél : 02 2430897)

AIDEZ-NOUS LA FONDATION A BESOIN DE VOUS

La Fondation Prince Laurent est un établissement d'utilité publique reconnu par l'Etat, qui dépend, pour assurer son financement, de dons, de sponsoring et de mécénat. Vous pouvez la soutenir dans son combat pour le bien-être des animaux domestiques et sauvages.

Par un ordre permanent

Vous choisissez ainsi le montant du don que vous souhaitez faire chaque mois à la Fondation tout en ayant la liberté d'annuler celui-ci à tout moment. De la sorte nous réduisons nos frais administratifs en diminuant le nombre de nos mailings et nous pouvons mieux planifier nos actions pour le bien-être des animaux.

Par un don

A partir d'un don de 30 € à partir du 1er janvier 2002), vous devenez ami ou amie de la Fondation Prince Laurent et vous recevrez le journal qui vous informera de ses activités et de ses projets.

- En versant 30 € à partir du 1er janvier 2002), vous devenez ami(e) sympathisant(e);
- En versant 50 €, vous devenez ami(e) protecteur/protectrice ;
- En versant 125 €, vous devenez ami(e) fidèle.

(Vous recevrez une attestation fiscale pour un montant de 30 € à partir du 1er janvier 2002), permettant d'obtenir une déduction fiscale.

Les dons sont à verser au compte 210-0429400-33 de l'ULB avec mention "Don 2001 Fondation Prince Laurent réf. AZ 20.49000.000".

Si par contre vous souhaitez soutenir plus spécifiquement les activités des dispensaires vétérinaires, vous pouvez effectuer un don au même compte 210-0429400-33 avec mention "Dispensaires Fondation Prince Laurent réf : AZ 20.49000.000".

Vous deviendrez également ami(e) de la Fondation et bénéficierez des mêmes avantages tout en ayant l'assurance que votre don sera consacré aux soins apportés aux animaux de compagnie des plus démunis.

Par un legs

Un legs est une disposition à titre gratuit faite par testament. Le testament est un acte par lequel le testateur dispose, pour le temps où il n'existera plus, de tout ou partie de ses biens, et qu'il peut révoquer. Un legs n'a donc force de loi qu'en cas de décès. Telle est la différence avec un don par lequel une personne, de son vivant, se défait immédiatement et irrévocablement d'une partie de ses biens.

Bien que cela ne soit pas absolument nécessaire, il est pourtant conseillé de consulter son notaire.

Un testament écrit de sa propre main (testament olographe) est valable à condition qu'il soit entièrement rédigé, daté et signé de votre propre main. Vous trouverez ci-après le texte d'un legs particulier qui peut servir d'exemple et qui pourrait être retranscrit sur simple papier à lettre pour être déposé chez un notaire, le cas échéant sous forme de codicille à un testament principal.

*Je soussigné(e) (Nom, tous les prénoms) habitant à (adresse complète), lègue à la Fondation Prince Laurent pour le Bien-Etre des Animaux domestiques et sauvages, établissement d'utilité publique dont le siège est établi avenue Paul Deschanel 36-38, 1030 Bruxelles, la somme de (montant en toutes lettres), les biens suivants (description des biens mobiliers ou immobiliers).
Fait à (localité), le (date, jour, mois, année - en toutes lettres).*

Signature

AGENDA

Samedi 20 avril 2002
Inauguration des travaux d'agrandissement du dispensaire de Bruxelles (voir notre article en page 4).



RÉDACTEUR EN CHEF

Chantal Schaller

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Michel de Valensart Schoenmaeckers

COMITÉ DE RÉDACTION

Dr Jean Bastien, Dr Joseph-Paul Beaufays, Anja Janssens, Pr. Pierre Lekeux, Fabienne Pyr, Benedicte Schils, Wim Toeboosch, Michel de Valensart Schoenmaeckers.

ADMINISTRATION

Valérie Bal, Isabel Torres, Patricia Van Gysel.

PHOTOS

Christian Cardinael, Equine Research and Welfare Fund, Chantal Schaller, Didier Vandenbosch, Francis Verhaegen

DESSINS

Jean-Claire

VERSION NEERLANDAISE

Jean Engels, Isabel Torres

CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION

DDPC

PAPIER

Grepapier

Editeur responsable : Jean Bastien, avenue Paul Deschanel 36-38 - 1030 Bruxelles
© Fondation Prince Laurent 2002

ID
DECITIME
Corporate & Financial Communication

PAR SYMPATHIE

Chaussée de Charleroi, 96 - 1060 Bruxelles
Tél. (32 2) 534 66 86 - Fax (32 2) 534 66 98

Ce journal est imprimé sur Cyclusprint de dalum, un papier 100% recyclé, fourni par Grepapier SA.

